

Burundi : un ministre assassiné, une première en deux ans de crise

@rib News, 02/01/2017 - Source AFP Le ministre burundais de l'Environnement a été tué par balle, dimanche matin dans la capitale Bujumbura, devenant le premier membre du gouvernement à être assassiné depuis que le Burundi a plongé dans une grave crise politique il y a près de deux ans. Cette crise a été provoquée par la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat et sa réélection controversée en 2015. Le meurtre du ministre, Emmanuel Niyonkuru, intervient quelques jours après que M. Nkurunziza eut annoncé qu'il pourrait se présenter de nouveau en 2020. [Photo : Conseil des ministres.]

M. Niyonkuru, 54 ans, ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Planification, a été tué par un homme armé d'une arme à feu, alors qu'il se rendait à son domicile (dans le quartier de) Rohero, vers 00h45", selon un tweet du porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye. Le porte-parole a ajouté qu'une femme avait été arrêtée après cet "assassinat" mais sans préciser d'autres circonstances. Sur Twitter, le président Nkurunziza a présenté ses condoléances "à la famille de la victime et à tous les Burundais", affirmant que ce crime ne resterait pas impuni. Au moins 500 personnes ont été tuées et 300.000 ont choisi l'exil depuis le début de la crise provoquée par la candidature de M. Nkurunziza à un troisième mandat en avril 2015. En décembre, la ligue Iteka, organisation membre de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), a déclaré une "recrudescence" au cours des trois derniers mois des arrestations et disparitions d'opposants, ainsi que le climat de "peur généralisée" instauré, selon elle, par les autorités. Vendredi, le président Nkurunziza a pris le risque d'aggraver cette crise en suggérant qu'il pourrait se présenter à la prochaine présidentielle de 2020. "Le peuple peut décider chaque fois qu'il le désire (de réformer) la Constitution", a-t-il expliqué, suggérant qu'il était prêt à réviser l'actuelle Constitution qui prévoit que le chef de l'État "est élu au suffrage universel direct mandat de cinq ans renouvelable une fois". Des divergences d'interprétation sont à l'origine de la crise actuelle. M. Nkurunziza avait été élu une première fois par le Parlement en 2005, dans le cadre d'un mécanisme de sortie de la guerre civile de 1993-2006 prévu par l'accord d'Arusha (2000), puis une deuxième fois au suffrage universel en 2010. - Le régime resserre son emprise - Il considère que son premier mandat ne compte pas, ce qui l'a autorisé à se représenter fin avril 2015 à un troisième mandat, avant d'être élu en juillet. L'opposition, la société civile et une partie de son camp ont au contraire jugé ce troisième mandat contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha, précipitant le pays dans une grave crise. Si M. Niyonkuru est le premier ministre à être assassiné, d'autres personnalités du régime ont déjà été visées. Le général Adolphe Nshimirimana, considéré comme le bras droit du président Nkurunziza en août 2015. Près d'un an plus tard, une ancienne ministre et porte-parole du gouvernement, Hafsa Mossi, a été tuée par balle dans sa voiture. D'autres attentats n'ont pas eu lieu. En novembre, le responsable de la communication présidentielle, Willy Nyamitwe, a été chassé d'une embuscade tendue par un groupe d'hommes armés à Bujumbura. En avril, le ministre des droits de l'homme, Martin Nivyabandi, et sa femme ont été blessés dans un attentat à la grenade à la sortie d'une église. L'assassinat du ministre de l'Environnement intervient aussi dans le contexte d'un resserrement du contrôle exercé par le régime. Vendredi, les députés ont adopté un projet de loi visant à "mettre fin à l'insurrection, en imposant un contrôle strict de leurs finances et projets. Le Burundi s'est aussi engagé en octobre dans un processus de retrait de la Cour pénale internationale (CPI) qui enquêtait sur les accusations de graves abus contre le gouvernement. Un rapport de l'ONU publié le mois précédent accuse Bujumbura d'être responsable de graves violations des droits de l'homme et a mis en garde contre de possibles "crimes contre l'humanité" et un "grand danger de génocide".

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});